

LE TOKEN POWER

ICO & Tokenomics & Team détails

Livre blanc v1.0

Table des matières

DISCLAIMER ET NOTICE LÉGALE	3
LE TOKEN POWER	4
L'ICO du POWER	6
LA FEUILLE DE ROUTE	9
L'ÉQUIPE	10

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ ET NOTICE LÉGALE

Les informations contenues dans ce livre blanc sont fournies à simple titre informatif et ne doivent pas être considérées comme une proposition d'investissement, une sollicitation commerciale ou un appel public à l'épargne et ne constituent pas une offre d'achat, de vente, de souscription ou de fourniture de services financiers. Elles ne doivent pas non plus être considérées comme une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente. Ces informations vous sont fournies en l'état, et ont un but exclusivement informatif. Les investisseurs potentiels doivent demander l'avis d'un professionnel indépendant avant d'effectuer une transaction sur la base des informations publiées. Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique et des "U.S. Persons", telle que cette expression est définie par la "Regulation S" de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire à ce produit. Par la souscription, l'investisseur atteste n'être soumis à aucune restriction.

Votelab SAS se décharge de toute responsabilité et rappelle que cet investissement doit être réalisé en considération de sa situation financière, sa capacité à subir des pertes partielles ou totales du capital, son appétence au risque, ses connaissances et son expérience en matière de crypto-actifs.

Le token POWER est un bien incorporel représentant, sous forme numérique, un ou plusieurs droits pouvant être émis, inscrits, conservés ou transférés au moyen d'un dispositif d'enregistrement électronique partagé permettant d'identifier, directement ou indirectement, le propriétaire dudit bien.

Le présent document vise à proposer au public de souscrire à des jetons POWER (tokens Ethereum POWER).

Il peut être modifié jusqu'à la date de lancement effective de l'ICO.

LE TOKEN POWER

Le POWER est un token Ethereum ERC20 dont le ticker est "POWER" et le smartcontract est déjà disponible¹, que nous nommerons aussi \$POWER dans le présent document. Il est émis par la société à mission Votelab SAS². Le POWER est utilisable pour payer l'intégralité des opérations de vote ainsi que tous les services annexes, déjà disponibles ou prévus dans la roadmap, à destination des collectivités et entreprises.

Il est utilisable par l'ensemble de l'écosystème de Civicpower en cours de construction, incluant toutes les startups Civtech européennes offrant des services de démocratie ou budget participatif.

Les détenteurs du POWER pourront notamment :

- participer activement à l'avènement d'un outil de consensus indépendant, garantie d'un vote démocratique et sa gratuité pour les particuliers & les membres d'associations,
- l'utiliser pour créer la preuve du vote pour eux ou leurs clients, preuve disponible sous forme de certificat numérique issu de la blockchain Precedence.
- le revendre en espérant une plus-value créée sous la pression du système déflationniste dans le cadre du "burn" des tokens,
- payer sur la plateforme en bénéficiant d'un programme de réduction évolutif avec le temps³,
 - être testeur de fonctions premium en avant-première⁴.
 - voter les orientations de la feuille de route du projet.

Nous émettons 50 000 000 POWER, cette masse est figée, il n'y aura pas de création de nouveaux tokens POWER à l'avenir.

%	Montant (POWER)	Allocation
96%	48 000 000	ICO
4%	2 000 000	Promotion

¹ https://etherscan.io/token/0x1f1207333b87219677ea536181d24046289ad820

² SIRET 89002697400018 - RCS Libourne B 890 026 974 - https://votelab.io

³ Réduction de 50% sur les frais la première année, 25% la deuxième, 12.5% la troisième et 6.75% ensuite

⁴ nécessite un KYC

L'équipe chargée de la promotion est très impliquée dans le projet. Elle se verra débloquer 1 000 000 POWER au premier trimestre 2022 et 1 000 000 POWER au premier trimestre 2023.

S'il reste des tokens invendus à l'issue de l'ICO ils viendront s'ajouter à une réserve.

Chaque trimestre Votelab s'engage à acquérir sur le marché et à brûler (détruire) un montant en ETH de POWER à hauteur de 32% de son chiffre d'affaires en euros. La transaction sur la blockchain Ethereum sera rendue publique.

De plus, chaque trimestre Votelab s'engage à acquérir sur le marché un montant de POWER en ETH afin de rémunérer son équipe et son écosystème suivant la répartition ci-après⁵:

	2022	2023	>2024
Equipe	8%	16%	16%
Partenaires	16%	16%	8%

Ces tokens ne seront pas bloqués pour la partie destinée à l'équipe.

Notre programme d'attribution à destination des partenaires a pour but de développer l'utilisation du POWER au sein d'un écosystème de Civtech et de média. Ces tokens seront bloqués dans le cadre du contrat de partenariat avec chaque partenaire. La transaction sur la blockchain Ethereum sera rendue publique.

⁵ exprimée en % de son chiffre d'affaires en euros

L'ICO du POWER

L'ICO sera faite en euros, stable coins (DAI/USDT/USDC) et en Ethers (ETH). La conversion de l'apport en POWER se fera sur la base de la valeur de l'ETH à la date de réception de la participation⁶.

Elle commence le 15 mai 2021 à minuit, heure de référence Central European Time (CET). La période du 15 mai au 22 mai au plus tard étant réservée aux souscripteurs de la liste de souscription prioritaire "whitelist".

Nous mettons sur le marché un maximum de 4 800 ETH et un minimum de 1 200 ETH de valeur en POWER.

Les POWER acquis lors de cette opération seront reçus après la fin de l'ICO, la date de livraison exacte sera confirmée sur le twitter officiel du POWER⁷.

La parité Ether (ETH) et POWER est établie sur la base suivante :

1 POWER	0,0001 ETH
10 000 POWER	1 ETH

En cas de souscription en Euros (EUR), la parité EUR/ETH sera celle du jour d'arrivée du virement sur notre compte en EUR⁸.

Vous pouvez faire partie de la liste de souscription prioritaire aussi appelée "whitelist" ouverte le 30 mars 2021, basée sur une promesse de votre part dont le paiement interviendra la première semaine de l'ICO⁹ sur le principe du premier arrivé, premier servi. La liste de souscription prioritaire sera fermée le premier jour de l'ICO.

Plusieurs avantages à faire partie de cette liste :

1/ la possibilité de devenir membre de l'association d'intérêt général

⁶ date de notre banque pour d'arrivée du virement en EUR ou date de la transaction si FTH

⁷ https://twitter.com/pwrvote

⁸ première minute du jour, cours de référence ici https://etherscan.io/chart/etherprice

⁹ la période du 15 mai 2021 au 22 mai 2021 vous permettra de souscrire le montant que vous souhaitez

Civicpower¹⁰ permettant un accès privilégié et en avance de phase aux évolutions du projet ainsi qu'à nos événements dédiés aux membres de l'association,

2/ avoir la priorité lors des burn de token trimestriel sous la forme décrite ci-après¹¹:

- 5 jours avant le burn, l'équipe propose une adresse Ethereum de burn et un prix ETH de rachat qui sera bloqué comme prix de référence au rachat prioritaire,
- les détenteurs WL sont libres d'autoriser l'adresse de burn à racheter le montant maximal de leur choix, sur l'adresse ETH qu'ils ont utilisé lors de leur mise de fonds durant l'ICO,
- le jour du burn l'équipe rachète automatiquement et par ordre de priorité WL les tokens proposés. Un participant à la WL ne pouvant à lui seul représenter plus de 8% du total burn trimestriel¹²,
- s'il n'y a pas assez de tokens, l'équipe complète avec un achat sur une plateforme d'échange ou le POWER est listé.

3/ le prix de rachat de vos tokens sera abondé par rapport au prix de référence du burn suivant la méthode de calcul suivante :

Jusqu'au montant en POWER de votre achat lors de l'ICO	Jusqu'à 2 fois le montant en POWER de votre achat lors de l'ICO
+32%	+16%

4/ bénéficiez d'une clé Ledger, livrée à domicile¹³, permettant de stocker vos tokens si votre participation est supérieure à 0,15 ETH.

Afin d'être en conformité avec la réglementation, nous vous demanderons un KYC à partir de l'équivalent de 500 € de souscription. Si vous êtes un particulier nous vous ferons aussi valider une notice vous rappelant les risques liés à cette opération.

¹⁰ permettant de bénéficier d'un allégement fiscal sur les dons en France, y compris en crypto-monnaie, rescrit fiscal en cours

Nos tests ci-après semblent confirmer cette procédure qui pourra cependant être modifiée à tout moment sans nuire aux intérêts des détenteurs du POWER https://ropsten.etherscan.io/tx/0xb8b94483d6ae0dbc9e21638144e7ba57a87d35586e46823

³⁸⁹d50538a99e6b98

12 le montant de la transaction étant à la charge du vendeur

¹³ nécessite un KYC et un compte Civicpower valide

À l'issue de l'ICO, le token POWER sera disponible sur au moins une plateforme permettant de faciliter sa liquidité.

L'usage des fonds se résume ainsi :

- 35% pour développer les fonctionnalités de la plateforme et garantir son indépendance technologique,
- 50% pour faire connaître Civicpower et faciliter son adoption,
- 15% de réserve afin de faire face aux imprévus.

LA FEUILLE DE ROUTE

Les opérations de "burn" trimestrielles interviendront à partir du premier trimestre 2022 pour ne s'arrêter que lorsque 25% de POWER (12 500 000 \$POWER) seront en circulation.

La commercialisation de nos offres montera en puissance toute l'année 2021 dans un contexte COVID incertain mais avec un planning électoral 2022 chargé en Europe qui devrait entraîner l'adoption du vote à distance.

Durant cette première année, priorité sera donnée à l'adoption au travers de la création d'un écosystème de partenaires souhaitant adopter notre cloud de vote sécurisé, nécessitant la mise en place du framework technique basé sur des API et une normalisation des données. Aussi les burns de l'année 2021 ne refléteront pas le plein potentiel du POWER.

La migration sur notre blockchain décentralisée est prévue pour 2022 afin d'obtenir une indépendance technologique totale.

Au plus tard deux semaines avant le premier burn, une mise au vote des choix de nos priorités de développement sera possible via un vote Civicpower basé sur le nombre de tokens POWER présent sur votre adresse Ethereum. La communauté pourra ainsi influencer directement le produit.

L'ÉQUIPE

L'équipe Civicpower est dirigée par Christophe Camborde, aux multiples expériences entrepreneuriales dans les domaines SaaS et de la Blockchain.



Christophe Camborde¹⁴, "C2" est un autodidacte ayant occupé le poste de directeur technique de la filiale Internet du Groupe Carrefour en 2000.

Il lance Steek, pionnier de la virtualisation du stockage en 2004, lève 8M€ en private equity avant de céder la société à F-Secure pour \$40M¹⁵ en 2009.

Il participe à la création d'Ezakus, pionnier du big data en 2010, lève 10M€, fusionne la société avec le Groupe NP6 en 2016¹6.

Il crée Siimple un réseau logistique décentralisé en 2017 puis inBlocks pionnier des blockchains d'entreprise en 2018. Il co-fonde Civicpower en 2020.



Jérémie Albert est docteur en informatique, spécialiste des systèmes distribués¹⁷.

Il rejoint Ezakus en 2012 et participe à la mise en place des premières de "data management platform" (DMP) qui passent à l'échelle de plus d'un milliard de signaux analysés par jour.

Il participe à la mise au point d'une série d'algorithmes de prédiction de comportement basés sur des données anonymes baptisés "pré-targeting".

Il co-fonde inBlocks en 2018¹⁸ où il est à l'origine de la technologie Precedence, blockchain utilisée par Civicpower.

¹⁴ https://www.linkedin.com/in/christophecamborde/

¹⁵ F-Secure Buys VC-Backed Steek

https://www.venturecapitaljournal.com/f-secure-buys-vc-backed-steek/

¹⁶ NP6 accélère sa mue avec l'acquisition d'Ezakus

https://www.frenchweb.fr/np6-accelere-sa-mue-avec-lacquisition-dezakus/249794

¹⁷ Process calculus, programming interface and reference applications, for highly mobile ad hoc networks http://ori-oai.u-bordeaux1.fr/pdf/2010/ALBERT_JEREMIE_2010.pdf

¹⁸ https://www.linkedin.com/in/jeremiealbert/



Muriel Roulleaux est CEO de Votelab SAS. Elle a plus de 15 ans d'expérience¹⁹ dans le domaine des startups Internet principalement sur les sujets de marketing et communication.

Elle co-fonde Votelab SAS en 2020, elle est aussi membre fondateur de l'association Civicpower.



David Taristas est expert-comptable au sein de son cabinet DT Expert. Il bénéficie de 13 ans d'expérience²⁰ et a compté Steek et Ezakus dans ses clients.

Il est trésorier de l'association Civicpower et comptable de Votelab SAS.



Nicolas Brait est Directeur des systèmes d'information de la Mairie de Givors (69).

Il a une connaissance fine du fonctionnement de l'administration, lui-même au service de la collectivité depuis 15 ans²¹.

Il est co-fondateur de Civicpower.



Cyril Paglino a déjà vécu plusieurs vies. Vice champion du monde de breakdance, star de télé, entrepreneur (Tribe App) et investisseur de la silicon Valley, il crée son fond Starchain Capital en 2017²² et l'incubateur The Garage en 2019²³ qui accompagne aujourd'hui le projet Civicpower au travers de Votelab SAS.

Récemment il prend la tête de TON Labs.

¹⁹ https://www.linkedin.com/in/muriel-roulleaux-60829513/

²⁰ https://www.linkedin.com/in/david-taristas-80a0a837/

²¹ https://www.linkedin.com/in/nicolas-brait/

²² https://www.starchain.capital/

²³ https://www.thegara.ge/



Adli Takkal Bataille s'intéresse activement au Bitcoin depuis 2015 au travers d'un blog baptisé "Le Cercle du Coin".

Il accompagne de nombreux projets au travers de ses structures de conseil, du Digital Asset Club et de The Garage.



Julien P est cadre supérieur responsable de la cybersécurité au sein d'un laboratoire informatique et fondateur de sa société de conseils en blockchain et cybersécurité.

Au-delà de son parcours professionnel, il a acquis une expérience de plus de 9 ans dans la vie de divers

mouvements sociaux européens pro-démocratie (directe, participative, horizontale), participant à de nombreuses agoras, en observateur de mouvements indépendantistes ou encore impliqué directement dans l'organisation de collectifs anti-précarité à Madrid²⁴, Barcelone²⁵, Paris²⁶, Nantes²⁷, Francfort²⁸ etc.

Il est conseiller en démocratie "on-chain", blockchain et cybersécurité²⁹.



Xavier Chaumet-Nicolas est responsable d'équipes et de projets dans une association spécialisée dans le service civique. Juriste de formation, il a notamment travaillé en tant que consultant pour des projets blockchain dans le cadre de leurs levées de fonds et de leur ingénierie juridique. Œuvrant chaque jour au service de projets citoyens dans le digital, le développement durable et le social, il apporte ses compétences en qualité de consultant auprès de Civicpower.

²⁴ https://es.wikipedia.org/wiki/Rodea_el_Congreso

²⁵https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9f%C3%A9rendum_de_2017_sur_l%27ind%C3%A9pendance_de_la_Catalogne

²⁶https://www.lefigaro.fr/flash-actu/gilets-jaunes-ce-qu-il-faut-retenir-de-la-journee-du-16-mars-20190317

²⁷https://www.lexpress.fr/region/pays-de-la-loire/projet-aeroport-notre-dame-des-landes_1 619369.html

²⁸ https://en.wikipedia.org/wiki/Blockupy_movement

²⁹ https://www.linkedin.com/in/jptz/



Jean-Michel Billaut est Économiste et analyste, il crée en 1978 un centre d'analyses de nouvelles technologies (dénommé l'Atelier) au sein du groupe Cie Bancaire/Paribas. Atelier ouvert à tous. Surnommé familièrement le « e-grandpa » de la France (ou encore "le taulier"), Jean-Michel Billaut a aidé au développement de l'Internet en France, et au lancement d'un nombre important de startups depuis 30 ans. Dès le début des années 2000, il prône un développement rapide à internet haut débit.

Il est décoré de la Légion d'honneur en 2001 par le président Chirac, pour son action en faveur de l'Internet français.

Aujourd'hui retraité, il continue d'observer les sociétés humaines dans le monde, et leurs technologies. Il interviewe en visiophonique de nombreux "disruptifs".